



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT.339

Déposé le : 07.05.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Quelle coordination entre les offices qui s'occupent des cas AI et ceux du chômage et RI ?

Texte déposé

Le corps médical conseille souvent à une personne que se trouve handicapée ou diminuée à la suite d'une blessure ou d'une atteinte importante à sa santé, à un tel point de ne plus pouvoir pratiquer son métier, de se tourner vers l'assurance invalidité (AI).

Mais ce conseil intervient souvent après une longue période de soins, et/ou de rééducation qui a lieu pendant que la personne est couverte par son assurance perte de gain.

Ainsi, il n'est pas rare que le patient se trouve à faire appel à l'AI au bout de plusieurs mois, voire plus. Entre le moment où le patient dépose une demande et le premier rendez-vous, quelques mois supplémentaires peuvent s'écouler. Et selon les dires du personnel de l'AI, il peut s'écouler sept ans avant qu'une décision soit prise.

Or, dans certains cas, le besoin de réorientation professionnelle est évident dès le premier rendez-vous.

Malheureusement, les personnes concernées qui ont la volonté de continuer à travailler mais qui sont obligées de changer de métier, sont souvent ballottées entre l'AI, le chômage et les services sociaux. Les agences ne se coordonnent pas entre elles (l'AI est fédérale et les autres services sont de la responsabilité du Canton), et les procédures de chaque office sont diverses et variées et représentent un défi majeur pour les demandeurs qui sont déjà affaiblis par leur nouvelle condition de vie et de santé. C'est un parcours du combattant, et un processus épuisant.

La réalité est qu'une personne peut non-seulement épuiser ses droits en termes de perte de gain, de chômage et enfin de RI, bien avant que la décision concernant l'allocation pour handicap puisse intervenir.

Même si la personne dit aux divers interlocuteurs qu'il ou elle veut suivre une formation nouvelle pour pouvoir continuer à travailler, rien n'est fait pour coordonner et accélérer son dossier pour la remettre rapidement dans le monde du travail. Il me semble que cette situation est absurde.

Six à sept ans peuvent s'écouler sans que la personne puisse accéder à une formation payée par l'état. Formation qui pourrait pourtant désengorger les différents offices et représenter des économies importantes pour l'état tout en garantissant une réinsertion professionnelle rapide pour la personne concernée.

A partir de ce constat, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Existe-t-il une coordination entre les offices AI et les ORP et/ou les CSR ?
- Quelles procédures y a-t-il pour aiguiller les requérants vers les bonnes instances ?
- Pourquoi n'y a-t-il pas de guichet unique pour ce genre de cas ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Josephine Byrne Garelli

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Josephine Byrne Garelli

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei 	Chevalley Christine 	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoze Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence 	Cornamusaz Philippe 	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc 	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu 	Creteigny Laurence	Gaudard Guy 
Bolay Guy-Philippe 	Croci Torti Nicolas 	Gay Maurice 
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc 
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe 
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriades Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier 	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory 	Glayre Yann
Cachin Jean-François 	Develey Daniel 	Gross Florence 
Cardinaux François 	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel 	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre